

LA LETTRE D'INFORMATION
DE L'AGGLO
ORLÉANS VAL DE LOIRE

n° 06
JUILLET-AOÛT 2016

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

Agglo.com

www.orleans-agglo.fr



ÉDITO

CHARLES-ÉRIC LEMAIGNEN, président de l'Agglo

Un vent d'été souffle sur l'Agglo, en témoigne le nombre de vélos sur nos pistes cyclables des villes et des champs. Le vélo, c'est bon pour la santé et c'est aussi bon pour notre environnement !

Le rapport Développement durable 2015 que l'Agglo vient d'approuver en conseil de juin rappelle nos ambitions en matière de protection de l'environnement, et fait un point d'étape sur les actions fixées dans notre Agenda 21. La mobilité et l'énergie sont des questions essentielles au regard des compétences de l'Agglo. Il nous faut avoir une vision pragmatique du développement des solutions pour conjuguer les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, limiter le gaspillage alimentaire, et améliorer la qualité de la gestion de nos déchets, tout en préservant celle du service à laquelle nous sommes très attachés.

La qualité de nos milieux naturels doit aussi mobiliser tous nos efforts. Et pour vous permettre de profiter plus encore et mieux de notre magnifique Loire et de ses espaces naturels -l'un de nos atouts touristiques majeurs-, l'Agglo a mis en place, de juillet à mi septembre, des traversées à bord de navettes fluviales pour vous permettre d'aller du centre-ville d'Orléans à l'île Charlemagne. Une forme de mobilité qui sera, je l'espère, appréciée cet été.



© COM SUR UN NUAGE

Rendez-vous annuel permettant de mesurer le chemin parcouru par la collectivité par rapport à ses engagements pris dans l'Agenda 21, le rapport Développement durable 2015 a été présenté et approuvé en conseil de communauté, le 16 juin dernier. Focus.

2

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Dynamique en marche

3

INONDATIONS

Retour en photos

4

TRANSPORTS

Ligne A : poursuite
des travaux cet été

TRIBUNES LIBRES
INFOS PRATIQUES



Agglo

Orléans Val de Loire



Développement durable, la dynamique est en marche

La concertation comme fil conducteur

Si l'Agenda 21 a été élaboré sur la base d'une large concertation entre les élus, les communes et les habitants, c'est cette même démarche qui a guidé l'élaboration du troisième Plan local de l'habitat, adopté en novembre dernier, ou encore la réflexion autour du projet Interives.

L'avenir de notre territoire

La révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) a franchi une étape cruciale en 2015, avec la finalisation du diagnostic de territoire qui permet à la collectivité de débiter l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable.

BILAN

Rendez-vous annuel permettant de mesurer le chemin parcouru par la collectivité par rapport à ses engagements pris dans l'Agenda 21, le rapport Développement durable 2015 a été présenté en Conseil de communauté le 16 juin dernier.

L'Agenda 21 de l'Agglo avait été voté à l'unanimité par le Conseil de communauté en mars 2011, avec 18 objectifs déclinés en 53 actions. « Notre Agenda 21 doit contribuer à préserver le patrimoine et le cadre de vie de notre territoire, à accompagner les acteurs économiques vers un développement responsable, à apporter une proximité et une solidarité au quotidien, à promouvoir les déplacements doux et les transports en commun et à rechercher l'exemplarité au sein des services de l'Agglo », rappelle Christian Braux, vice-président en charge du Développement durable et de l'Agenda 21.

QUELS FAITS MARQUANTS EN 2015 ?

« La démarche de développement durable lie étroitement l'efficacité économique, l'équité sociale et la qualité environnementale, observe Matthieu Schlesinger, vice-président en charge des Territoires durables. Autant de domaines qui ont vu des réalisations se concrétiser. »

Par exemple, la mise en œuvre de la chambre à sable sur le quai de la Madeleine permet de réduire de 60% les déversements d'effluents non traités dans la Loire. Dans le domaine des déplacements, l'année 2015 a vu une augmentation de 2,3% de la fréquentation des transports en commun, avec 31,32 millions de voyages et les abonnements Vélo+ ont progressé de 4%. Pour ce qui concerne les dépenses énergétiques, un audit a été réalisé pour mieux connaître les consommations électriques liées à l'éclairage public sur les voies communautaires et dans les parcs d'activités.

Pour soutenir les filières sociales et solidaires, l'Agglo a continué de mettre en relation les entreprises engagées dans une démarche Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) avec les structures d'insertion, et celles qui recrutent avec les demandeurs d'emploi ou de stage.

Pour réduire les déchets, de nombreuses actions ont été poursuivies : lutte contre

le gaspillage alimentaire, collecte et recyclage des textiles, « stop pub »... Enfin, la mutualisation des services entre l'Agglo et la ville d'Orléans a abouti à la création d'une direction mutualisée de l'Environnement et de la Prévention des risques.

QUELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LES ANNÉES À VENIR ?

« Le contexte réglementaire, avec la loi Nouvelle Organisation territoriale de la République (Notre) et la loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte, ainsi que le passage en communauté urbaine en juillet 2017 nous imposent d'aller plus loin dans la démarche, précise Charles-Éric Lemaignan, président de l'Agglo. C'est une opportunité à saisir pour notre territoire. »

« Cela signifie que nous allons donner la priorité à la construction d'une "ville durable", mais aussi développer une politique



© COM' SUR UN NUAGE

très structurante en matière d'énergie, avec le Plan climat air énergie, et travailler à l'échelle de l'Agglo, à une stratégie en matière de biodiversité pour tout notre territoire, développe Christian Braux. Nous poursuivons nos travaux concernant le plan de protection de l'atmosphère, l'actualisation de la carte du bruit ou encore les rapprochements avec les projets Ville numérique et AgreenTech, pour faciliter les expérimentations sur le terrain. »

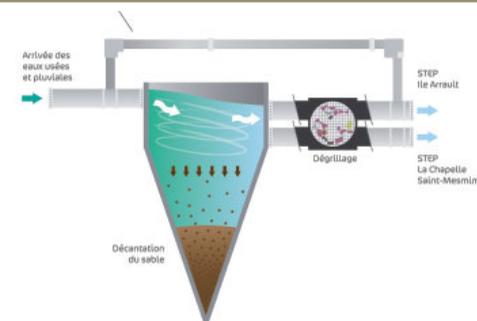
Consulter le rapport Développement durable 2015 et l'Agenda 21 de l'Agglo sur www.orleans-agglo.fr



© DR

La chambre à sable

Les travaux ont permis de rénover et d'agrandir la chambre à sable. Désormais, elle est en mesure de recueillir et de prétraiter un volume plus important d'eaux usées et pluviales du nord de l'agglomération, avant leur passage en station d'épuration.





Spécial inondations

De Boigny à Ingré, en passant par Chécy, Saran, Orléans, Saint-Cyr-en-Val et Saint-Denis-en-Val, les inondations ont touché parfois avec une grande violence, les communes de l'agglomération. Durant cet épisode (du 30 mai à la première semaine de juin), les services mutualisés d'Orléans et de l'Agglo se sont mobilisés jour et nuit, sur le terrain et en cellule de crise (ici en présence de Charles-Éric Lemaignan), pour gérer la situation et venir en aide aux sinistrés.



Ambitieux Interives



Le 20 juin dernier, Charles-Éric Lemaignan, président de l'Agglo, a détaillé le projet Interives au préfet de région, Nacer Meddah. Le lancement de l'appel d'offres auprès des aménageurs aura lieu au prochain Conseil de communauté, le 7 juillet. Parallèlement sera constituée la zone d'aménagement concertée (Zac). L'attribution de la concession devrait avoir lieu en mars 2017 pour donner les premiers coups de pelle fin 2017.

C'est sans doute le plus important projet d'aménagement urbain des 30 ans qui viennent, dans l'agglomération. La première tranche de travaux débutera dans les prochains mois, pour un budget qui avoisine les 45 millions d'euros.

Dans sa globalité, Interives, ce sont 110 hectares à repenser et à reconstruire, avec 350 000 m² de bureaux et 3 000 logements, à l'entrée nord d'Orléans, entre la RD2020 et la gare de Fleury-les-Aubrais. Là se trouvent actuellement des entreprises en activité, comme Imperial Tobacco, qui emploie une centaine de chercheurs, et des sites à l'abandon. Ce secteur a progressivement perdu sa cohérence immobilière. D'où le projet structurant mené par l'Agglo, qui prend désormais corps après que se soient succédé, depuis avril 2015, les réunions publiques, visites commentées et ateliers de co-construction. « Nous devons avoir une vision à 30 ans, explique Charles-Éric Lemaignan, président d'Agglo. Avec la volonté de prendre en compte le développement durable et celui de l'économie digitale dans l'agglo. »

La première phase, baptisée « Interives 1 », à l'horizon 2020, s'étend sur 13,5 hectares, avec 40 000 m² de bureaux, 400 logements et 2 500 m² de surfaces commerciales. Il est aussi prévu l'implantation d'une crèche et d'un restaurant inter-entreprises, des stationnements publics et des transports en commun, à commencer par une télécabine qui enjambera les voies ferrées pour relier la gare SNCF de Fleury-les-Aubrais, à l'est, et la Zac, à l'ouest.

EN BREF

DÉCHETS : GRAND BAC GRATUIT

Dans le cadre de l'ajustement des collectes mis en place depuis le 23 mai 2016, des bacs d'une plus grande contenance (adaptée aux besoins et à la typologie de l'habitat) sont distribués gratuitement sur simple demande des usagers :
- sur le site de l'Agglo : <http://www.orleans-agglo.fr/1449/demande-de-bac.htm>
- par téléphone en contactant le service Qualité Déchets au 02 38 56 90 00



Vous trouvez également sur www.orleans-agglo.fr/déchets, un module de recherche interactif pour connaître les jours et fréquences de collecte selon l'adresse, et un plan interactif pour localiser les 6 déchetteries de l'Agglo et les points d'apport volontaire.

CAP SUR L'ÎLE CHARLEMAGNE... EN BATEAU

L'agglomération Orléans Val de Loire vous permet de rejoindre l'île Charlemagne par la Loire. Embarquement les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, du 14 juillet au 14 septembre, depuis le quai du Châtelet (Orléans) et le Cabinet vert (2€ la traversée). Infos et modalités sur www.orleans-agglo.fr

Poursuite des travaux sur la ligne A, cet été

Depuis 2010, pour assurer la sécurité des usagers, l'AggLO mène des travaux dans les différents points où des désordres ont été constatés sur la ligne A du tram. Un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble de la ligne qui pointe plusieurs problématiques, notamment des ruptures des selles béton et défauts de fixation, et des problèmes de drainage de la plateforme. A partir de là, un échancier de travaux conséquent a été fixé. Ainsi, cet été, il est prévu le dégarnissage des revêtements engazonnés sur le secteur Zénith - Victor-Hugo, et l'insertion de selles de rail. Conséquence, la circulation du tram sera interrompue, du 4 juillet au 26 août, entre le terminus Hôpital - La Source et la station Tourelles-Dauphine, à partir de 20h30 (bus de substitution prévus) ; pas de difficulté de circulation, en revanche, entre la station Tourelles-Dauphine et le terminus Jules-Verne.

-> Pour les usagers voyageant entre Orléans La Source et le Nord de la Loire, possibilité d'emprunter les lignes 1 (Piscine de Saran – Hôpital-Accueil Orléans La Source) et 7 (Gare d'Orléans - Chèques postaux)



©DR

PROCHAIN CONSEIL D'AGGLO

Jeudi 7 juillet 2016, à 18h,
au centre municipal d'Orléans

PERMANENCE DU PRÉSIDENT D'AGGLO

Chaque mois, Charles-Éric Lemaïgnen, président d'AggLO, tient une permanence pour échanger avec vous. La prochaine date est programmée le mardi 12 juillet 2016, de 18h à 20h, au siège de l'AggLO, 5 place du 6-Juin-1944, à Orléans. Sur rendez-vous au 02 38 78 49 47.

SCOT : RÉUNION PUBLIQUE

Dans le cadre de la révision de son Schéma de cohérence territoriale (SCoT), l'AggLO organise des réunions publiques. La prochaine se déroule le mercredi 6 juillet, à 18h30, à l'auditorium du musée des Beaux-Arts d'Orléans. Le diagnostic et les enjeux pour le territoire seront présentés, suivis d'un temps d'échange avec les membres du comité de pilotage SCoT.

GROUPE MAJORITÉ Plus forts ensemble

De nombreuses communes de notre agglomération ont été frappées par de fortes inondations le mois dernier, un grand nombre d'habitants ont été victimes d'importants sinistres. Nous voulons ici leur réitérer tout notre soutien dans cette épreuve. Dans ce contexte dramatique, nous avons constaté l'impressionnante solidarité à la fois morale et matérielle qu'ont témoignée les citoyens, les services mutualisés de la ville d'Orléans et de l'agglomération, des communes ainsi que des élus. Cette mobilisation exceptionnelle atteste d'un fait : le sentiment d'appartenance à l'AggLO comme communauté de destins. À la veille du débat sur l'évolution de notre agglomération en Communauté urbaine voire Métropole, ces événements nous ont rappelé qu'ensemble nous sommes plus forts pour faire face aux difficultés. Or, c'est exactement la raison pour laquelle il nous faut aujourd'hui créer une intercommunalité plus forte et donc plus intégrée. Dans un contexte de compétition entre les territoires, nous ne pourrions tirer notre épingle du jeu que si nous travaillons tous dans un réel esprit de coopération et dans le même sens, celui de l'intérêt de notre bassin de vie et de ses habitants.

GROUPE DES ÉLU-E-S PS, VERTS ET DIVERS GAUCHE Dramatiques inondations dans l'agglomération : les communes au cœur de la solidarité

Plusieurs communes de notre agglomération ont été durement touchées par une catastrophe naturelle sans précédent entraînant des inondations considérables. La connaissance de terrain et la proximité ont permis la réactivité des élus communaux et des services des villes, qui a été déterminante pour éviter des accidents corporels ou des dégâts encore plus importants. Au moment où l'Agglomération envisage d'évoluer en Communauté urbaine, cela confirme la nécessité de s'appuyer sur les élus des villes, leurs maires qui, au plus près de leur territoire, sont en mesure d'apprécier la situation et décider d'enclencher les dispositifs de secours et d'accueil des sinistrés. Dans cette période de crise, nous pensons clairement que le territoire de l'Agglomération ne pourra faire face aux enjeux d'avenir qu'en s'appuyant sur les communes, dans leur diversité, avec équilibre et solidarité. Nous tenons à témoigner toute notre solidarité et notre soutien à toutes les personnes touchées par ces inondations et restons à leur côtés.

GROUPE PARTI COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE Solidarités et interrogations

Nous avons vécu, début juin, un événement climatique exceptionnel et nos pensées vont d'abord aux victimes des inondations qui, pour certaines, ont tout perdu. La solidarité a été forte et spontanée entre les habitants et entre les communes. Cette solidarité est naturelle dès lors que des voisins sont victimes, que l'on appartienne ou pas à l'AggLO. Les agents municipaux ont été en première ligne démontrant à nouveau le rôle incontournable des communes. Les agents de l'AggLO ont aussi été des acteurs de premiers plan. Mais il faudra un jour se poser les bonnes questions : pourquoi continuer à supprimer du personnel ? Pourquoi ne pas entretenir comme il le faudrait les réseaux et les bassins ? Le temps des réponses viendra bientôt.

